

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 190

Artikel: L'autonomie farouche de l'industrie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de systèmes économiques de petite dimension, intégrés par leurs échanges extérieurs dans l'économie mondiale et possédant un petit nombre d'entreprises à caractère transnational qui sont responsables de la plus grande partie des dépenses de recherche industrielle. On doit donc penser que la plus grande partie des travaux de R-D sont exécutés en fonction des tendances technologiques et des orientations de la demande sur le marché mondial, et non pas à la suite d'une attitude spécifique qui donnerait lieu à un comportement « sui generis » attribuable exclusivement au contexte national suisse. »

La question qui s'impose

Et les experts de poser alors la question qui découle logiquement de telles constatations : dans quelle mesure le potentiel scientifique et technique influence-t-il la structure ou le dynamisme de ses échanges extérieurs ou, à l'inverse, dans quelle mesure dépend-il des incitations de la demande mondiale et des stimulations du milieu international ?

sociétés savantes et aux organisations internationales (CERN, ESRO, etc.). La recherche appliquée a coûté 138,3 millions dont une partie va encore aux institutions d'enseignement supérieur et aux organisations internationales. Dans l'administration, le Département fédéral de l'intérieur se taille la part du lion avec 34,9 % du total de 109,7 millions de dépenses de R-D de l'administration; grâce à cette somme, il finance notamment ses laboratoires et des stations d'essais diverses. Puis vient le Département militaire avec une part de 26,2 % consacré soit à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports, au service topographique, etc. soit, dans une proportion de 27,5 millions sur presque 28,7 millions au total, à des recherches portant entre autres sur la fatigue des avions, sur les poudres et les

3. L'autonomie farouche de l'industrie

Les experts de l'OCDE admettent donc qu'il n'existe pas de « doctrine » d'une politique de la recherche industrielle en Suisse, que l'utilité d'une telle doctrine est d'ailleurs largement contestée, même si l'activité de R-D « constitue une nécessité absolue pour l'industrie helvétique » :

« D'une manière assez concordante, les sphères industrielles et les milieux gouvernementaux penchent en faveur des différents modes de recherche en coopération, de préférence à un type de politique interventionniste ou semi-interventionniste inspirée d'en-haut par les autorités fédérales.

» Toujours et partout on met l'accent sur la primauté et le caractère souhaitable de la coopération volontaire, sur le plan même choisi par les intéressés. Pour beaucoup, la solution idéale semble être la création d'organisations animées par les professionnels, où ces derniers décideraient en dernière analyse des orientations à donner à l'effort de R-D. »

armes chimiques et défensives et confiées pour un peu plus d'un quart seulement à des organismes du DMF. Enfin, le Département fédéral de l'économie publique absorbe 25,5 % des crédits alloués à l'administration fédérale.

c) Recherches fondamentales et recherches appliquées

Pour la même année 1967, la part de la recherche fondamentale, dans l'ensemble de la R-D a été de 14,3 %, supportée entièrement par les pouvoirs publics, et de 85,7 % pour la recherche appliquée à charge principalement de l'industrie privée.

d) Répartition entre branches industrielles

On ne sera pas surpris de constater, à la suite du rapport de l'OCDE, la très forte concentration des dépenses de R-D dans l'industrie;

4. Le diagnostic du rapport: un consensus périmé

Le rapport de l'OCDE conclut nettement en résumant les tendances des milieux industriels face à la politique de la science et à l'effort de R-D :

« Dans la plupart des milieux intéressés, on estime, non sans une certaine complaisance, que l'attitude concurrentielle a relativement bien réussi à l'industrie suisse. Celle-ci ne semble guère pencher en faveur d'un concept plus large de politique scientifique susceptible d'assigner à l'industrie un rôle plus précis, mais aussi plus astreignant, dans un ensemble de grandes orientations nationales.

» Jusqu'à une date récente, le partage tacite des responsabilités entre l'Etat et l'économie voulait que la recherche appliquée fût considérée comme étant exclusivement du domaine des entreprises. Celles-ci entendaient conduire leurs affaires en

● Suite du dossier en pages suivantes

elles sont en effet presque entièrement le fait de trois secteurs, dont deux au moins, la chimie et l'horlogerie, connaissent depuis quinze ans un rythme de croissance plus rapide que la moyenne industrielle suisse.

En 1965, le 61,2 % des dépenses de R-D étaient assumées par l'industrie chimique, soit 624,3 millions, le 31 % par l'industrie des machines, le 2,7 % par l'horlogerie, et le 5,1 % par le reste du secteur industriel.

Exprimé par rapport au chiffre d'affaires, l'effort de R-D est estimé à ce moment à 3,5 % pour l'industrie des machines et à 10-12 % pour la chimie, pour une moyenne industrielle nationale de 2 % environ.

(Sources : OCDE, *Politique nationale de la science, la Suisse, Paris, 1971, pp. 32-34*)